

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08

SDS Number: 200008

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	DV LUBE 20
Code du produit:	PR-20
Fournisseur:	DV Systems Inc. 490 Welham Road Barrie, ON L4N 8Z4
Téléphone:	+1 705 728-5657
Numéro d'appel d'urgence:	Lubrifiants Petro-Canada Inc.: +1 905-403-5770; CHEMTREC Transport Emergency: 1-800-424-9300; Numéro des centres antipoison: Consulter l'annuaire téléphonique.
Utilisation recommandée:	<p>Les fluides COMPRO pour compresseur sont utilisés pour la lubrification des compresseurs d'air et de gaz inerte de types alternatif, rotatif à vis et rotatif à ailettes.</p> <p>Ces huiles pour compresseur ne doivent JAMAIS être utilisées dans le matériel servant à comprimer de l'oxygène pur ou d'autres gaz chimiquement actifs comme le chlore ou le chlorure d'hydrogène.</p> <p>NE PAS UTILISER dans un appareil respiratoire ni dans l'équipement médical.</p>

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

État physique:	Liquide visqueux.
Odeur:	Légère odeur d'hydrocarbures.
SIMDUT (Canada):	Substance non réglementée par le SIMDUT.
Statut OSHA/HCS:	Alors que ce produit n'est pas considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR1910.1200), cette fiche signalétique contient des informations utiles critiques pour une manipulation prudente et une utilisation convenable du produit. Cette fiche signalétique devrait être conservée et mise à la disposition des employés et tout autre utilisateur du produit.
Vue d'ensemble des urgences:	Aucun danger particulier.
Voies d'absorption:	Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.
Potential Acute Health Effects	
Inhalation:	Aucun effet important ou danger critique connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08 SDS Number: 200008

Ingestion: Aucun effet important ou danger critique connu.

Peau: Légèrement irritant pour la peau.

Yeux: Légèrement irritant pour les yeux.

Potential Chronic Health Effects

Effets chroniques: Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité: Non inscrit comme cancérogène sur les listes de l'OSHA, du NTP et de l'IARC.

Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité: Aucun effet important ou danger critique connu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation chronique des yeux et une grave irritation de la peau. Une exposition répétée de la peau peut entraîner une destruction locale, ou une dermatose.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom: Mélange d'huile de base rigoureusement hydrotraitées et hydrocraquées et (ou) raffinées au solvant (pétrolier).

Numéro CAS: Mélange

Composants dangereux: Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

L'huile de base peut être composée d'un mélange des numéros CAS suivants: 8042-47-5, 64741-95-3, 64742-01-4, 64742-46-7, 64742-47-8, 64742-53-6, 64742-54-7, 64742-55-8, 64742-62-7, 72623-83-7, 72623-84-8, 72623-85-9, 72623-86-0, 72623-87-1, 178603-64-0, 178603-65-1, 178603-66-2, 445411-73-4

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.
Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08 SDS Number: 200008

Contact avec la peau:	immédiatement. En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyeur cutané reconnu. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation:	Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion:	Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Protection des sauveteurs:	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.
Note au médecin traitant:	Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité du produit:	Peut être combustible à haute température.
Moyens d'extinction	
Utilisables:	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Non utilisables:	Aucun connu.
Dangers spéciaux en cas d'exposition:	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risqué personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Produits de la combustion:	Oxydes de carbone (CO, CO ₂), oxydes d'azote (NO _x), l'anhydride phosphorique (PO _x), oxydes de soufre (SO _x), fumée et vapeurs irritantes comme produits d'une combustion incomplète.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08 SDS Number: 200008

Remarque spéciale sur les risques d'incendie: Faible risque d'incendie. Ce produit doit être chauffé pour qu'une inflammation se produise.

Remarque spéciale sur les risques d'explosion: Faible risque d'incendie. Ce produit doit être chauffé pour qu'une inflammation se produise.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage

Petit déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08 SDS Number: 200008

SECTION 7. HANDLING AND STORAGE

- Manutention:** Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Entreposage:** Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingredient	Limites d'exposition
Mélange d'huile de base rigoureusement hydrotraitées et hydrocraquées et (ou) raffinées au solvant (pétrolier).	ACGIH TLV (États-Unis). Remarques: (Huile minérale) TWA: 5 mg/m ³ , (Fraction inhalable) 8 heure(s).

- Procédures de surveillance recommandées:** Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.
- Mesures techniques:** Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des ingrédients assujettis à des limites d'exposition, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir le niveau d'exposition de l'agent au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.
- Mesures d'hygiène:** Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08 SDS Number: 200008

Protection individuelle

- Respiratoire:** Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Recommandé: filtre contre les vapeurs organiques.
- Mains:** Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Recommandé: néoprène, nitrile, alcool polyvinylique (PVAL), Viton®.
- Yeux:** Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières.
- Peau:** L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement:** Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique:** Liquide visqueux.
- Point d'éclair:** 273°C (523.4°F) Vase ouvert Cleveland.
- Température d'auto-inflammation:** Point d'incendie: 301 °C (573.8°F)
- Limites d'inflammabilité:** Non disponible.
- Couleur:** De couleur jaune pâle.
- Odeur:** Légère odeur d'hydrocarbures.
- Seuil de l'odeur:** Non disponible.
- pH:** Non disponible.
- Point d'ébullition/condensation:** Non disponible.
- Point de fusion/congélation:** Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08 SDS Number: 200008

Densité relative:	0.879 kg/L @ 15°C (59°F)
Pression de vapeur:	Non disponible.
Densité de vapeur:	Non disponible.
Volatilité:	Non disponible.
Vitesse d'évaporation:	Non disponible.
Viscosité:	150.1 cSt @ 40°C (104°F), 14.93 cSt @ 100°C (212°F), VI=99
Point d'écoulement:	-12°C (10°F)
Solubilité:	Insoluble dans l'eau.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Le produit est stable
Polymérisation Dangereuse:	Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.
Matières à éviter:	Réactif avec agents oxydants, les acides, les alcalis et les agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux:	Susceptible de dégager des COx, NOx, POx, SOx, méthacrylates monomères, fumées et vapeurs irritantes, en présence de chaleur jusqu'à décomposition.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient:	Mélange d'huile de base rigoureusement hydrotraitées et hydrocraquées et (ou) raffinées au solvant (pétrolier).
Toxicité aiguë par voie cutanée:	DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie orale:	DL50 (Rat): >5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation:	CL50 (Rat): > 5.2 mg/l Exposure time: 4 h Test atmosphere: dust/mist
Toxicité chronique:	Non disponible.
Irritation/Corrosion:	Non disponible.
Sensibilisant :	Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08 SDS Number: 200008

Cancérogénicité: Non disponible.

Classification

ACGHI: A4

CIRC: -

EPA: -

NIOSH: -

NTP: -

OSHA: -

Mutagénicité: Non disponible.

Tératogénicité: Non disponible.

Toxicité pour la reproduction: Non disponible.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES *(section heading must appear; all content is optional)*

Effets sur l'environnement: Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique: Non disponible.

Biodégradabilité: Non disponible.

Effets nocifs divers: Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION *(section heading must appear; all content is optional)*

Élimination des déchets: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08 SDS Number: 200008

retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT *(section heading must appear; all content is optional)*

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le TMD	Non réglementé	-	-	-	-	-
Classification pour - - le DOT	Non réglementé	-	-	-	-	-

PG*: Packing Group

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION *(section heading must appear; all content is optional)*

États-Unis

Classification HCS: Non réglementé

Réglementations États-Unis / Réglementations d'État:

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) ou font l'objet d'une exemption. Un ingrédient de ce produit est soumis à la règle d'exemption des polymères en vertu de la TSCA; si vous prévoyez importer ce produit aux États-Unis, veuillez communiquer avec la Prévention reliée aux produits pour obtenir plus d'information.

Canada

SIMDUT (Canada): Substance non réglementée par le SIMDUT.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Réglementations Internationales

Inventaire du Canada: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DV LUBE 40 / PR-40

Version: 1.0 Date de Révision: 2017-06-08 Date d'Impression: 2017-06-08

SDS Number: 200008

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

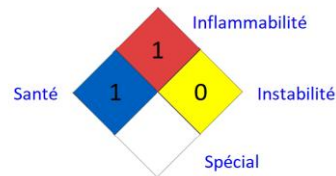
Inventaire d'Europe: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System(U.S.A.):

Santé	1
Inflammabilité	1
Risques physiques	0
Protection individuelle	B

National Fire Protection Association (États-Unis):



Références: Disponible sur demande.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec rudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.